

CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine)

Le soussigné : RENAULT TRUCKS SAS, 99 Route de LYON 69802 SAINT PRIEST, constructeur, certifie :

concerne le véhicule livré :

- 1) en châssis-cabine (voir notes)
- 2) Dénomination

D.1	Marque	RENAULT
D.2	Type Variantes* Versions*	29AHB2 DC2 39E2
D.3	Dénomination commerciale	PREMIUM
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	VF629AHB000000732
F.1	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	19000
F.2	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	19000
F.3	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	NEANT
J	Catégorie internationale	N3
J.1	Genre national*	VASP
K	Numéro de la réception par type	L-0249-06-02
P.1	Cylindrée (cm ³)	7146
P.2	Puissance nette maxi (kW)*	206
P.3	Source d'énergie	gazole
P.6	Puissance administrative (CV)	19 CV
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)*	003
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))*	Avec moteurs DXi 7280 EC06 Position échappement : (V) Valeur du niveau sonore dB(A) : 083
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant (min ⁻¹)	1725
V.9	Classe environnementale *	DXI 7 280 EC06 TR40 : 0555*0651E

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus;
 - sort de nos usines (magasins) le :
 - pour être livré à :
- (Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 03/07/2008


 Gérard ARMANET
 Responsable pôle Order Management
 RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre CAM du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP (sauf BOM) du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type et :

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.